



## Bureau du vérificateur général (BVG) – Audit sur la connectivité des régions rurales et éloignées

### Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) – Plan d'action détaillé

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
<b>Stratégie pour les services à large bande</b>						
37.	<p>Innovation, Sciences et Développement économique Canada devrait élaborer une stratégie qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• définit le niveau minimal de service Internet fiable et de qualité supérieure qui doit être offert aux Canadiens;</li> <li>• établit des échéanciers clairs pour l'atteinte de ce niveau de service;</li> <li>• présente une estimation des ressources nécessaires, y compris des ressources financières et techniques, ainsi qu'une analyse des technologies et des solutions privilégiées pour améliorer, de manière rentable, le déploiement de services à large bande;</li> <li>• permet de vérifier si l'amélioration de l'accès favorise l'adoption de ces services Internet.</li> </ul>	<p>Recommandation acceptée. Innovation, Sciences et Développement économique Canada élaborera une stratégie, notamment compte tenu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de décembre 2016 reconnaissant le service à large bande comme étant un service de base;</li> <li>• l'engagement pris publiquement par le gouvernement, en juin 2018, d'examiner les lois canadiennes sur les communications, y compris les outils législatifs faisant la promotion d'un accès universel.</li> </ul> <p>Innovation, Sciences et Développement économique Canada effectue déjà des travaux de grande envergure. Le Ministère dispose d'une bonne compréhension des niveaux de référence pour mesurer les progrès, les technologies et les coûts, et évalue ces éléments de manière continue pour tenir compte de l'évolution du marché.</p> <p>Au printemps 2018, le Ministère a mis sur pied un Comité fédéral-provincial-territorial chargé de la connectivité qui, de manière collaborative, examine les niveaux, les priorités, les principes et les écarts en matière de services et élabore des plans d'action coordonnés.</p> <p>En juin 2018, le Ministère a lancé une consultation sur une stratégie nationale relative au numérique et aux données, dont l'un des éléments de base est la connectivité, dans le but de favoriser l'innovation, de préparer les Canadiens et les Canadiennes en vue des emplois de demain et d'assurer la confiance à l'égard du monde numérique.</p>	<p>Une stratégie qui répond aux besoins de connectivité des Canadiens, y compris de ceux des collectivités rurales, éloignées et autochtones.</p> <p>La stratégie reconnaîtra l'importance d'une approche axée sur la collaboration entre les divers intervenants, y compris le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires et le secteur privé, pour atteindre les objectifs de la stratégie et maximiser les avantages pour les Canadiens.</p> <p>Elle s'appuiera sur l'analyse du Ministère et sur les travaux actuels du Comité fédéral-provincial-territorial sur la connectivité.</p> <p>Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à la collecte et à la cartographie des données afin d'assurer une compréhension commune de la situation de l'accès à large bande au Canada, à mesure</p>	Été 2019	<p>Dans le cadre de ses efforts de surveillance et de repérage des progrès de la situation de la connectivité au Canada, le Ministère a effectué une analyse des écarts et des coûts exigés pour réaliser l'accès universel à des vitesses de 50/10 Mbit/s. (2017)</p> <p>En mettant à profit la mobilisation existante, le Ministère a officialisé l'établissement d'un Comité fédéral-provincial-territorial sur la connectivité afin d'évaluer les écarts et les objectifs en matière de large bande, partager de l'information, élaborer un cadre stratégique et coordonner la planification future pour les services à large bande. (Avril 2018)</p> <p>Le Ministère a effectué une analyse des écarts et des coûts afin de cerner les écarts de connectivité sans fil le long des routes principales partout au Canada, ainsi que les coûts exigés pour combler ces écarts. (Été 2018)</p>	SMA principal, Secteur des stratégies et des politiques d'innovation

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
		<p>Le Ministère continue à stimuler la concurrence et l'investissement au sein du secteur privé au moyen de cadres de marché, de mesures de gestion du spectre et de projets favorisant des technologies novatrices.</p> <p>Toutes ces mesures orienteront l'élaboration d'une stratégie en matière de connectivité à l'intérieur d'un cadre global de la transformation des données et du numérique.</p>	<p>que le CRTC mettra en œuvre son nouveau fonds de 750 millions de dollars pour les services à large bande.</p> <p>Le Groupe d'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications éclairera aussi l'élaboration de la stratégie. Il a mené des consultations publiques en septembre 2018. Il publiera un rapport sur les résultats des consultations au printemps 2019, laquelle sera examinée dans le contexte de la stratégie.</p>		<p>Les gouvernements fédéral et provinciaux-territoriaux ont souscrit aux principes d'une stratégie canadienne à large bande qui favorisera l'accès universel à Internet haute vitesse et aux derniers services sans fil mobiles le long des routes principales. (Octobre 2018)</p> <p>Le Comité fédéral-provincial-territorial chargé de la connectivité entreprendra davantage de recherche et d'analyse des données de base sur la couverture, l'analyse des lacunes et de l'établissement des coûts, l'examen des mesures complémentaires comme l'accès l'infrastructure passive et les considérations relatives à la mise en œuvre et à la coordination. (Printemps 2019)</p> <p>Une réunion ministérielle fédérale-provinciale-territoriale sera organisée dans le but d'obtenir le consensus sur le cadre de la stratégie nationale en matière de connectivité, et d'harmoniser nos mesures de manière à réaliser l'accès universel à Internet haute vitesse et aux services sans fil les plus récents le long des routes principales. (Printemps 2019)</p> <p>Ensemble, ces mesures éclaireront l'élaboration d'une</p>	

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
					stratégie nationale en matière de connectivité d'ici l'été 2019.	
<b>Brancher pour innover</b>						
48.	<p>Innovation, Sciences et Développement économique Canada, en collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, devrait publier une carte détaillée sur la connectivité et la mettre à jour régulièrement, tout en respectant la confidentialité des données des fournisseurs de services.</p>	<p>Recommandation acceptée. Les cartes publiées par Innovation, Sciences et Développement économique Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sont aussi détaillées qu'elles peuvent l'être pour le moment compte tenu de la nature sensible sur le plan commercial des renseignements sur les réseaux des fournisseurs des services d'Internet. Le Ministère et le Conseil continuent de travailler avec ces fournisseurs pour améliorer les cartes publiées.</p> <p>Le Ministère, au cours des trois dernières années, a adopté d'importantes mesures pour améliorer la représentation cartographique de la connectivité et de l'échange de données. La version améliorée de la Carte nationale des services Internet à large bande est un exemple des progrès réalisés. La publication de données démographiques sur le portail des données ouvertes du gouvernement du Canada en est un autre. La publication d'autres renseignements est prévue vers la fin de l'exercice 2018-2019, notamment l'état de la connectivité de base dans les collectivités.</p> <p>Le Ministère continuera de collaborer avec le Conseil afin de recueillir et de tenir à jour les renseignements sur la connectivité. En consultation avec l'industrie, le Ministère poursuit son examen d'autres améliorations qui pourraient être apportées tout en respectant la nature sensible sur le plan commercial de l'information présentée dans les cartes.</p>	Des renseignements exacts, accessibles et à jour sur la connectivité sont rendus publics et respectent la confidentialité des fournisseurs de services.	Janvier 2019	<p>Dans le cadre de notre collaboration, nous avons renouvelé notre protocole d'entente sur le partage des données entre ISDE et le CRTC, et nous avons prolongé la période de renouvellement de trois à cinq ans. (Août 2018)</p> <p>Afin d'offrir aux Canadiens, aux responsables des politiques et des programmes et aux fournisseurs de services Internet (FSI) un accès rapide, facile et interactif à des renseignements clés sur la connectivité, une carte consultable en ligne indiquant la disponibilité des services des FSI, qui respecte la confidentialité des données des FSI, a été publiée. (Septembre 2018)</p> <p>Afin de donner aux intervenants l'accès à des données précises sur la connectivité dans des formats mieux adaptés à des fins d'analyse, de planification et de coordination, les données seront publiées sur le portail des données ouvertes du gouvernement du Canada. Certains éléments de données qui y sont diffusées offriront un portrait de plus en plus détaillé de la connectivité au Canada</p>	Le directeur général, Un Canada branché, du Secteur du service de transformation numérique est responsable de tous les éléments, sauf le protocole d'entente conclu entre l'ISED et le CRTC, qui incombe au directeur général de la Direction générale de la politique des télécommunications et de l'Internet du Secteur des stratégies et des politiques d'innovation.

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
					<p>jusqu'au niveau des ménages et des communautés, incluant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <a href="#">Données démographiques sous-jacentes (cartographie) pour les emplacements des ménages au Canada.</a> (Juillet 2018)</li> <li>2. <a href="#">Données démographiques sous-jacentes (cartographie) définissant les zones de service au Canada.</a> (Août 2018)</li> <li>3. <a href="#">Données démographiques sous-jacentes (cartographie) définissant l'emplacement des collectivités (noms de lieux) au Canada.</a> (Août 2018)</li> <li>4. <a href="#">Données sur la disponibilité des services du FSI, avec un niveau de détail qui respecte la confidentialité des données du FSI.</a> (Septembre 2018)</li> <li>5. Données sur les services de connectivité de base à large bande par collectivité (conformément aux exigences en matière de confidentialité des données du FSI). (Janvier 2019)</li> </ol>	

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
					<p>6. Données sur les services de connectivité à large bande par ménage (conformément aux exigences en matière de confidentialité des données du FSI). (Janvier 2019)</p> <p>Afin de démontrer son engagement à assurer l'exactitude des données, les données susmentionnées seront mises à jour annuellement, après la publication prévue du Rapport de surveillance des communications du CRTC et les discussions avec les FSI. (Septembre 2018 et sur une base continue)</p>	
54.	<p>Pour les futurs programmes de financement des services Internet à large bande, Innovation, Sciences et Développement économique Canada devrait adopter une conception de programme qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'optimiser les résultats des dépenses publiques;</li> <li>de réduire au minimum les répercussions commerciales négatives sur les fournisseurs de services Internet actuels.</li> </ul>	<p>Recommandation acceptée. Brancher pour innover a été conçu pour maximiser les résultats et minimiser les répercussions commerciales négatives sur les fournisseurs actuels des services d'Internet.</p> <p>Brancher pour innover rend possible l'offre de services de connectivité de base dans les collectivités souvent mal desservies qui sont éloignées et là où les forces du marché ne permettent pas au secteur privé d'investir. Les collectivités qui ne pourraient pas de tirer parti de ces investissements sans le soutien ciblé du gouvernement sont celles où les coûts liés à la connectivité y sont les plus élevés, par exemple, celles de l'Arctique et les peuples autochtones.</p> <p>Plusieurs éléments ont été pris en compte afin d'offrir le plus de valeur et maximiser les résultats. Le coût a été considéré comme étant un élément important lorsque des propositions concurrentes visaient la même zone géographique. Le programme n'a pas retenu les demandes qui prévoyaient un chevauchement de zones ou qui proposaient des services dans des endroits déjà desservis. Les avantages procurés aux collectivités étaient également importants.</p>	<p>La CTI réussit à obtenir les résultats escomptés, notamment accroître le nombre de collectivités rurales et éloignées ayant accès à l'infrastructure à large bande haute capacité, le nombre d'institutions ayant accès à ces réseaux et le nombre de foyers non desservis dans les régions rurales et éloignées ayant accès à l'Internet.</p> <p>Les futurs programmes de services à large bande sont conçus pour répondre aux besoins des Canadiens et aux priorités du gouvernement, notamment en maximisant les résultats des dépenses publiques et en minimisant les répercussions commerciales négatives sur les fournisseurs de services actuels.</p>	Décembre 2019	<p>Le Ministère consultera le Comité fédéral-provincial-territorial chargé de la connectivité sur la façon de définir les meilleurs atouts qui permettraient d'optimiser les résultats des dépenses publiques et de minimiser les répercussions commerciales négatives sur les FSI actuels. (Printemps 2019)</p> <p>L'élaboration de cartes et d'informations sur la couverture des données (voir les jalons définis en réponse à la recommandation 48) est essentielle pour aider à réduire au minimum les répercussions commerciales négatives, car elle indique les régions bien desservies et celles qui le sont</p>	<p>Directeur général de la Direction générale de la politique des télécommunications et de l'Internet du Secteur des stratégies et des politiques d'innovation</p> <p>Directeur général, Un Canada branché, du Secteur du service de transformation numérique</p>

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
		<p>Innovation, Sciences et Développement économique Canada a augmenté le montant total des investissements en tirant profit de financement complémentaire permettant de financer davantage de projets. Par conséquent, le programme permettra de brancher presque 900 collectivités, soit 3 fois le nombre visé, et financera un nombre sans précédent de projets profitant à la population nordique et aux peuples autochtones.</p> <p>Le Ministère continuera de travailler en collaboration avec le Comité fédéral-provincial-territorial chargé de la connectivité dans le but d'établir les objectifs et les résultats attendus pour une stratégie nationale en matière de connectivité, et pour des programmes futurs, en incorporant les leçons apprises des programmes des services à large bande menés dans le passé et les conclusions des consultations menées auprès de l'industrie, des Autochtones et d'autres intervenants.</p>			<p>actuellement moins. Lors de la conception des programmes futurs, ISED consultera les groupes d'intervenants, en particulier le secteur privé, afin d'obtenir leurs commentaires sur la façon de minimiser davantage les répercussions commerciales sur les fournisseurs de services Internet actuels. (Printemps 2019 et sur une base continue)</p> <p>ISDE procédera à une évaluation des programmes Un Canada branché et Brancher pour innover pour déterminer dans quelle mesure ils obtiennent les résultats prévus. Cette évaluation portera également sur la mise en œuvre et la prestation de ces programmes, y compris le travail avec des partenaires. Les conclusions aideront à éclairer la conception future des programmes. (Décembre 2019)</p>	<p>Directeur général de la Direction générale de la vérification et de l'évaluation</p>
60.	<p>Innovation, Sciences et Développement économique Canada devrait informer les parties prenantes de la date prévue de disponibilité, de l'emplacement, de la capacité et du prix de l'infrastructure de base à laquelle ils auront accès.</p>	<p>Recommandation acceptée. Une caractéristique importante de Brancher pour innover est l'accès des tiers à l'infrastructure de base financée par le secteur public.</p> <p>Pour être admissibles, les demandeurs devaient s'engager à accorder un accès ouvert à l'infrastructure financée en tout ou en partie par le programme. Les projets doivent permettre à des tiers d'acheter en gros ou au détail une connexion Internet réservée.</p> <p>Les accords de contribution d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada contiennent des dispositions portant sur l'accès ouvert pour veiller à ce que des</p>	<p>ISDE fournit aux Canadiens des renseignements exacts et opportuns au sujet des projets de Brancher pour innover sur le site Web de son programme.</p> <p>Des renseignements exacts, accessibles et à jour sur la disponibilité du service à accès ouvert aux projets financés par le programme Brancher pour innover, y compris sur la date de disponibilité prévue,</p>	Mars 2019	<p>Des renseignements concernant le financement approuvé sous conditions et les descriptions de projets sont publiés sur le site Web du programme Brancher pour innover et sont reliés à la Carte interactive. (Août 2017 et sur une base continue)</p> <p>Afin d'offrir aux Canadiens, aux responsables des politiques et des programmes et aux</p>	<p>Directeur général, Un Canada branché, du Secteur du service de transformation numérique</p>

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
		<p>tiers puissent tirer parti des avantages liés aux investissements publics dans l'infrastructure Internet à large bande, ce qui peut stimuler la concurrence et diversifier l'offre au sein du marché au profit des consommateurs.</p> <p>Le Ministère a avisé les promoteurs des projets retenus que les renseignements sur le prix de l'accès seront rendus publics rapidement au fur et à mesure que les accords de contribution seront signés.</p> <p>Les premières étapes ont déjà été franchies, comme l'indique la version améliorée de la Carte nationale des services Internet à large bande qui se trouve sur le site Web du Ministère et par l'entremise de laquelle les renseignements ont été publiés sur le portail des données ouvertes du gouvernement du Canada. Ces moyens offrent d'autres renseignements sur les projets, par exemple, l'information sur les nouveaux services de connexion de base offerts grâce à l'accès ouvert aux projets financés par le programme.</p>	<p>l'emplacement, la capacité et le prix, sont rendus publics conformément aux accords de contribution.</p>		<p>fournisseurs de services Internet (FSI) un accès rapide, facile et interactif à des renseignements importants sur la connectivité, ISDE a publié une carte consultable en ligne indiquant la disponibilité des services des FSI, qui respecte la confidentialité des données des FSI. (Septembre 2018)</p> <p>Maintenant que le programme Brancher pour innover a annoncé la majorité des projets sélectionnés et qu'un certain nombre d'ententes de contribution sont en place, ISDE permettra aux FSI tiers et aux intervenants qui souhaitent avoir un accès ouvert aux services de connexion de base offerts dans le cadre des projets Brancher pour innover de consulter le site Web de ce dernier pour obtenir des renseignements, y compris la date de disponibilité prévue, l'emplacement, la capacité et le prix. Tous les renseignements sur les projets approuvés seront publiés. (Décembre 2018 et sur une base continue)</p> <p>La première mise à jour trimestrielle sera publiée d'ici la fin de l'exercice. De nouveaux projets approuvés ou des modifications apportées aux projets en cours se poursuivront pendant toute la durée du</p>	

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
					programme Brancher pour innover. (Mars 2019, et sur une base continue)	
<b>Gestion du spectre</b>						
77.	<p>Pour favoriser l'offre de services Internet sans fil dans les régions rurales et éloignées, Innovation, Sciences et Développement économique Canada devrait revoir sa méthode de gestion des enchères du spectre, notamment pour ce qui est de la conception et des conditions des licences telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la taille des zones géographiques;</li> <li>• les conditions de déploiement;</li> <li>• les mesures incitatives pour la délivrance de licences subordonnées pour les portions de spectre non utilisées dans les régions mal desservies.</li> </ul>	<p>Recommandation acceptée. Innovation, Sciences et Développement économique Canada a reconnu l'importance accordée par les Canadiens dans l'ensemble du pays aux services sans fil. Le Ministère a pris l'engagement de faciliter l'offre de services de télécommunications abordables pour combler le fossé numérique, favoriser l'inclusion et stimuler l'innovation dans l'économie. Le Ministère continuera d'élaborer des politiques qui encouragent l'offre de services dans les régions rurales pour veiller à ce que tous les Canadiens puissent tirer parti de services de grande qualité, d'une couverture omniprésente et de prix raisonnables. Ces politiques continueront d'être élaborées en suivant un processus transparent fondé sur la consultation.</p> <p>Le Ministère continuera de tenir compte des besoins des collectivités rurales et éloignées lors de l'élaboration des règles de délivrance des licences, notamment en se penchant sur la taille des zones géographiques couvertes par les licences ainsi que les mesures pouvant augmenter le déploiement à l'extérieur des zones urbaines.</p> <p>Le Ministère examinera le spectre inutilisé dans les régions mal desservies et envisagera la prise de mesures pouvant rendre ce spectre disponible lorsqu'il y aura une demande.</p> <p>Le Ministère continuera de rendre le spectre disponible en ayant recours à une gamme de méthodes de délivrance de licences, comme les enchères et les processus de délivrance de licences non concurrentiels, et en libérant des fréquences du spectre en vue de leur utilisation sans licence.</p> <p>Le Ministère continuera de favoriser l'Internet sans fil mobile dans les régions rurales et éloignées. Les politiques du Ministère en matière de spectre ont permis à 98,5 % de la population d'accéder aux services Internet sans fil.</p>	<p>Accès accru aux services de connectivité Internet de haute qualité dans les régions mal desservies où les services sans fil sont le seul moyen de fournir des services.</p> <p>Spectre déployé pour répondre aux besoins des Canadiens des zones rurales, reconnaissant que la technologie et les attentes continuent de changer et d'évoluer.</p>	Mars 2019	<p><a href="#">Perspectives du spectre</a> sur cinq ans a été publié, comprenant des plans de libération de spectre pour les services sans fil, satellites et exempts de licence afin d'appuyer des réseaux à large bande dans toutes les régions du Canada. Le plan quinquennal indique également un engagement continu envers l'élaboration de politiques en matière de délivrance de licences qui tiennent compte de la nécessité d'offrir des services dans les régions rurales, y compris favoriser la connectivité rurale par le biais d'exigences de déploiement qui dépassent le cadre des grandes régions urbaines. (Juin 2018)</p> <p>Les activités de consultation au sujet de la bande de 3 500 MHz et mmWave additionnelle pour utiliser de manière souple le spectre disponible pour les services de 5G partout au pays, ont débutées. Les considérations comprennent les mesures de maintien des services fixes sans fil et des services satellites existants dans les régions rurales. (Juin 2018)</p>	SMA, Secteur du spectre et des télécommunications

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
					<p>Les activités de consultation au sujet de l'établissement de plus petites zones géographiques de service pour les licences d'utilisation du spectre, connue sous les consultations du niveau 5, ont été publiées. (Décembre 2018)</p> <p>Les enchères de la bande de 600 MHz, dont 40 % sont réservés pour permettre aux fournisseurs de services régionaux d'accéder au spectre afin d'accroître la couverture de leur réseau, auront lieu. Les licences de la bande de 600 MHz feront également l'objet de plus grandes exigences de déploiement pour s'assurer que le spectre est utilisé partout au pays, y compris dans les régions rurales. (Mars 2019)</p> <p>Des consultations sur les besoins de déploiement pour les libérations de fréquences prévues, telles que 3 500 MHz et mmWave dans les <a href="#">Perspectives du spectre</a> se tiendront. (En cours tout au long de la mise en œuvre du plan)</p> <p>Pour les jalons relatifs aux marchés secondaires, voir les principaux jalons provisoires de la recommandation 81.</p>	

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/point de contact
81.	<p>Innovation, Sciences et Développement économique Canada devrait favoriser l'établissement de marchés secondaires pour les portions de spectre non utilisées dans les régions mal desservies en prenant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• recueillir auprès des parties prenantes des régions rurales et éloignées des renseignements supplémentaires sur les difficultés qu'elles doivent surmonter pour avoir accès aux portions non utilisées;</li> <li>• réviser les conditions de délivrance des licences d'utilisation du spectre afin de favoriser le déploiement de services et les marchés secondaires;</li> <li>• fournir des renseignements publics pour aider les fournisseurs de services des régions rurales et éloignées à avoir accès au spectre au moyen de sous-licences.</li> </ul>	<p>Recommandation acceptée. Innovation, Sciences et Développement économique Canada élabore des politiques d'utilisation du spectre qui favorisent l'offre de services fiables et abordables à travers le Canada ainsi que le fonctionnement efficace du marché. Pour cette raison, lors de l'élaboration de ces politiques, le Ministère reconnaît que, dans certains cas, les collectivités rurales et éloignées peuvent uniquement obtenir des services en ayant accès au spectre.</p> <p>Même si le Ministère n'impose pas l'exigence d'accorder au marché secondaire l'accès au spectre inutilisé, il encourage cette pratique par l'entremise de ses règles relatives au transfert et à la division des licences de spectre. Le Ministère n'a jamais refusé une demande de sous-licence présentée par un petit fournisseur de services Internet.</p> <p>Les bureaux régionaux du Ministère sont là pour aider ceux qui souhaitent accéder au spectre.</p> <p>Le Ministère communique avec divers fournisseurs de services Internet sans fil pour avoir une meilleure compréhension de leur utilisation du spectre et des défis qu'ils doivent surmonter pour accéder à davantage de fréquences, lesquels peuvent comprendre tout obstacle lié au marché secondaire.</p> <p>Le Ministère utilisera cette information afin d'examiner les règles de délivrance de permis ou les manques de renseignements qui empêchent les exploitants dans les régions rurales d'accéder au spectre.</p>	<p>Améliorer l'accès au spectre et à l'information sur l'utilisation du spectre pour les opérateurs cherchant à fournir des services dans les zones rurales et éloignées.</p>	<p>Février 2019</p>	<p>Des consultations préliminaires auprès des petits fournisseurs de services Internet sans fil afin d'examiner les enjeux liés à l'accès au spectre, y compris ceux ayant trait aux marchés secondaires, ont été menées. (Juillet à septembre 2018)</p> <p>La consultation à une plus grande variété de fournisseurs de services Internet sans fil et les analyses du spectre disponible dans les régions non desservies seront élargies. (Janvier 2019)</p> <p>Les études seront complétées et un plan pour aborder les règles de délivrance des licences ou combler les lacunes en matière d'information qui entravent l'accès au spectre par les opérateurs ruraux, et améliorer l'information Web pour les fournisseurs de service Internet sans fil sera développé. (Février 2019)</p> <p>Pour les jalons relatifs aux besoins en déploiement, voir les principaux jalons provisoires de la recommandation 77.</p>	<p>SMA, Secteur du spectre et des télécommunications</p>